

Règlement intérieur du vide grenier de Saint-Perdon

- Les fiches d'inscriptions devront parvenir à l'organisation impérativement accompagnées du règlement à l'ordre de l'Association « Les Petits Lutins », de la photocopie recto verso d'une pièce d'identité, ainsi que de l'attestation ci jointe.
- L'installation des exposants est autorisée de 6h45 à 9h00 du matin.
- Le tarif de la table de 2m à l'intérieur est de 7€ (tarif adhérents) et 8€ (tarif non adhérents). L'organisation s'engage à fournir chaises et tables.
- A l'intérieur des salles, il est demandé, pour des raisons de sécurité, de ne pas boucher les issues de secours et de limiter l'exposition d'objets devant les tables.
- L'attribution des places se fait dans l'ordre chronologique de réception des fiches d'inscriptions complètes.
- En cas d'annulation de la part d'un exposant dans les 4 jours précédents à la manifestation, ses frais d'inscription ne lui seront pas restitués.

Les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer dans la limite de 2 ventes au déballage par an.

Le pass sanitaire et le port du masque sont obligatoires pour les exposants et les visiteurs.

DECLARATION SUR L'HONNEUR A COMPLETER ET A JOINDRE A L'INSCRIPTION:

JE SOUSSIGNÉ(E)..... DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU VIDE GRENIER DE ST PERDON.

POUR LES PARTICULIERS :

JE SOUSSIGNÉ(E) ATTESTE SUR L'HONNEUR NE PAS ÊTRE PROFESSIONNEL ET PARTICIPER AU VIDE-GRENIER EN TANT QUE PARTICULIER, CONFORMÉMENT À LA LEGISLATION EN VIGUEUR, JE DÉCLARE NE PAS PARTICIPER À PLUS DE DEUX VIDE-GRENIERS DANS L'ANNEE.

FAIT LE À

SIGNATURE:

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Parents d'élèves
Vous êtes prioritaires jusqu'au 22 octobre

Vide grenier des petits lutins Dimanche 28 novembre 2021 Saint Perdon

SALLE POLYVALENTE : A CÔTÉ DE L'ÉCOLE
VISITEURS: ENTRÉE GRATUITE DE 9H À 18H (ACCÈS HANDICAPÉS)
SALLE CHAUFFÉE, RESTAURATION SUR PLACE

*INTÉRIEUR : 7 EUROS LA TABLE DE 2M (TABLE ET CHAISE FOURNIES) POUR LES ADHÉRENTS
ET 8 EUROS POUR LES NON ADHÉRENTS - LIMITE À 3 TABLES !

ACCUEIL DES EXPOSANTS À PARTIR DE 6H45 (SUR PLACE UN ORGANISATEUR VOUS INDIQUERA VOTRE EMPLACEMENT.)
AFIN DE PERMETTRE UN ROULEMENT POUR LE PARKING VISITEUR NOUS DEMANDONS AUX EXPOSANTS UNE FOIS
INSTALLÉS DE SE CARER SUR LES PARKINGS LATÉRAUX

BULLETIN D'INSCRIPTION

- APRÈS DES PETITS LUTINS -07 67 10 73 79 (NOUVEAU NUMÉRO !)

- A METTRE DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DES PETITS LUTINS À L'ENTRÉE DE L'ÉCOLE
- A RENVoyer À : LES PETITS LUTINS -MAIRIE DE ST PERDON -40090 ST PERDON

RÉSERVÉ À L'ORGANISATION:
FICHE N°

NOM - PRÉNOM :

ADRESSE :

COMMENTAIRE:

POUR TOUT ENREGISTREMENT, JOINDRE IMPÉRATIVEMENT :

1) LE RÈGLEMENT À L'ORDRE DE L'ASSOCIATION « LES PETITS LUTINS »
NOMBRE DE TABLES EN INTÉRIEUR (MAX.3) : X 7€ (ADHÉRENTS) = €
..... X 8€ (NON ADHÉRENTS) = €

2) LA PHOTOCOPIE D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ RECTO-VERSO
3) COMPLÉTER LA DÉCLARATION SUR L'HONNEUR (VOIR VERSO)

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE